

## AGENDA 21: réunion publique du 10 octobre 2014

### Pour que Châtillon reste un village où il fait bon vivre!

#### 38 présents.

excusés:- instances: collègue; école primaire; établissement Lafarges; la direction de CAPG; CPE; les deux syndicats conduisant les contrats de rivière Azergues et Brévenne-Turdine; service technique de la commune; médiathèque Châtillon-Chessy;

- une douzaine de personnes

**Objectif de la réunion: formaliser des idées d'actions** concernant six thèmes:

- ✓ économie d'énergie
- ✓ prévenir les risques , les nuisances
- ✓ biodiversité
- ✓ les déchets
- ✓ épanouissement pour tous
- ✓ mobilité durable

#### Introduction du Maire:

Le maire rappelle que le programme électoral de l'actuelle équipe municipale était basé sur la notion forte : «faire avec les habitants» ; la démarche Agenda 21 permet de mettre en application cet objectif; cette deuxième réunion publique en est la concrétisation.

Il présente le déroulement de la réunion.

Intervention de M.F Pellegrin de l'association «notre village» qui accompagne la commune de Châtillon dans la démarche Agenda 21

- M.F Pellegrin rappelle les différentes phases de la procédure Agenda 21 (voir en annexe tableau récapitulatif). La présente réunion constitue la phase 3 : l'émission **d'idées d'actions en groupes de travail**. Les idées d'actions de la municipalité viendront compléter les suggestions des habitants et des instances motivées par la démarche.
- elle rappelle que le point de départ est un **diagnostic territorial** qui fait l'objet d'un document ; ce document est accessible sur le site internet de la commune; une version résumée sur papier est à la disposition du public à l'accueil de la mairie.
- Elle expose que le but de la soirée est d'aboutir à l'**ébauche de fiches d'actions** dont certains modèles figurent en annexe du compte rendu: les rubriques «contexte», «objectifs» et «moyens» de ces fiches seront prioritaires pour cette séance; elle recommande que le titre de l'action commence si possible par un verbe à l'infinitif.
- Elle évoque le projet de créer un **comité de pilotage** qui devra organiser la formalisation des actions et faire des mises au point tout au long de la démarche.
- Elle adresse ses félicitations à tous, compte tenu de la forte implication actuelle qui permet une approche de qualité de la démarche Agenda 21 et qui est certainement de bon augure pour sa réussite.
- 

#### L' élu référent de la démarche Agenda 21:

- Complète les propos précédents en évoquant quelques éléments de la méthode de mise en place de la démarche:

- ✓ **la stratégie d'amélioration continue**: la commune ne part pas de rien, toutefois les finalités du développement durable doivent intégrer le programme d'action y compris des actions en cours
- ✓ **la participation** qui implique l'information , la consultation , la concertation pour permettre que tout projet soit conçu collectivement avec les acteurs et les habitants et qui crée un contexte d'émission d'actions innovantes.
- Évoque le rôle important que joueront dans le processus **la médiathèque et les associations** se préoccupant de solidarité, et signale que **le collège et l'école primaire** sont prêts à rejoindre la démarche de la municipalité.
- Présente ses collègues élus, constituant le groupe actuel d'élus Agenda 21, qui ont pris en charge l'organisation des premières phases de la démarche. Ils seront, lors de la présente réunion, animateurs de 6 tables rondes traitant chacune un des 6 thèmes cités plus haut.
- Précise que chaque groupe dispose:
  - ✓ des exemplaires du résumé de l'audit où figurent notamment les points forts, les points faibles, des suggestions concernant le contexte de diagnostic de la commune aux travers des indicateurs basés sur les finalités du développement durable
  - ✓ des exemplaires du compte rendu de la première réunion publique du 13 juin 2014 au cours de laquelle eut lieu la première émission d'idées.
  - ✓ des exemplaires de 6 fiches synthétiques ( voir les 6 fiches type en annexe) où sont compilés les points forts, faibles, et les orientations extraits de l'audit ;et un rappel des idées émises le 13 juin et des idées fortes présentées sous forme de suggestions d'action (extraites d'un document bibliographique intitulé: «les acteurs locaux et leurs projets territoriaux de développement durable: éléments de démarches et pistes pour l'action» - consultable sur internet, la lecture est conseillée car très intéressante)
  - ✓ la plaquette du programme électorale de l'équipe municipale.
- Suggère que, pour faciliter les échanges, la créativité, la participation et la contribution de tous, chacun rejette l'autocensure et la censure du type de la réflexion :«cela a déjà été tenté, ça ne marchera pas»

#### **Fonctionnement des groupes de travail:**

- ✓ La répartition des participants autour des tables rondes est libre
- ✓ Chaque participant est invité à indiquer ses coordonnées et ses compétences, motivations et ses thèmes préférés
- ✓ Pendant une heure et un quart, des ébauches de fiches d'actions sont réalisées
- ✓ En synthèse de la réunion, les rapporteurs de chaque groupe présentent à tous les fiches d'actions

#### **Voici la liste des actions suggérées:**

##### ***Économie d'énergie, gérer durablement les ressources naturelles:***( animatrice Michèle Jarrige)

- ✓ inciter les consommateurs à diminuer leurs consommation en eau
- ✓ sensibiliser particuliers et collectivité à la récupération de l'eau de pluie
- ✓ diminuer la consommation d'électricité de la commune en réorganisant l'éclairage public
- ✓ sensibiliser aux pertes d'énergie dans les bâtiments
- ✓ réaliser un comparatif des différents modes d'éclairage et des ampoules
- ✓ réaliser et porter connaissance des consommations de chaque bâtiment public
- ✓ réaliser un bilan carbone sur la commune
- ✓ diminuer la consommation de carburant sur la commune

***Épanouissement pour tous*** (animatrice Valérie Lacondemine)

- ✓ créer un conseil d'enfant
- ✓ lutter contre l'isolement
- ✓ partager savoir transmettre ses connaissances
- ✓ soutenir et aider les enfants dans leurs scolarités (aide aux devoirs en particulier pour les collégiens)
- ✓ diversifier les services de la médiathèque
- ✓ valoriser le village, améliorer l'accueil des touristes
- ✓ créer des jardins partagés
- ✓ éco-école (améliorer l'existant, optimiser le recyclage et éviter le gaspillage)

***Mobilité durable*** (animatrice Michèle Dupas)

- ✓ créer des cheminements piétons
- ✓ créer une piste cyclable entre Châtillon et Chessy
- ✓ créer un sentier le long du ruisseau d'Alix
- ✓ organiser l'aide au déplacement des personnes isolées – mise en relation
- ✓ organiser l'aide au déplacement des personnes isolées -voiture électrique
- ✓ promouvoir le vélo électrique

***Prévention des risques, pollution et nuisances*** (animateur Charles Bornard)

- ✓ Formuler à l'administration la nécessité de faire rapidement une étude hydraulique sur l'ensemble du bassin versant du ruisseau d'Alix et sensibiliser les communes du bassin versant amont à participer à la réduction des risques d'inondation de Châtillon
- ✓ initier et agir contre les nuisances sonores des engins à moteur
- ✓ sensibiliser les communes voisines aux nuisances lumineuses que prévoit de réduire la commune de Châtillon
- ✓ contribuer à renforcer la lutte contre la renouée du Japon
- ✓ Améliorer l'application de la réglementation en matière de brûlage de toute nature

***Biodiversité*** (animatrice Martine Vial)

- ✓ créer des jardins partagés
- ✓ sensibiliser les habitants au zéro phyto
- ✓ poursuivre l'inventaire de la faune et la flore

***Déchets*** (animateur Christophe Chavagnon)

- ✓ acquisition d'un broyeur itinérant
- ✓ information sur la réalisation et la réussite d'un compost
- ✓ sensibiliser la communauté de commune pour l'harmonisation et l'amélioration de la collecte des déchets
- ✓ organiser la collecte et le recyclage des papiers (à la mairie, les écoles, centre social et médiathèque)
- ✓ informer et sensibiliser la population et les associations sur le tri et la réduction des déchets

**Commentaire:** le temps consacré au travail collectif a été ressenti comme trop court compte tenu de la diversité des actions potentielles évoquées par chaque thème.

La prochaine réunion aura pour objectif la poursuite **du travail pour l'élaboration du programme d'actions** (à partir des idées émises lors des deux réunions publiques et celles qui sont évoquées dans le programme de l'actuelle municipalité).

La constitution des groupes sera un préliminaire à la mise en place d'ateliers, de commissions,

ouverts à tout châillonnais souhaitant s'engager à travailler sur la réalisation des actions qui auront été retenues par un comité de pilotage( à constituer) et validées par le conseil municipal .

Pour maintenir la motivation, il est nécessaire de renforcer la formalisation des actions avant la fin de l'année. Venez participer à la prochaine réunion publique le **12 décembre à 20h30, à la petite salle des fêtes**